



Conditions générales de vente

Ces conditions sont contractées par l'acheteur mais le billet peut être transmis à quelqu'un d'autre comme cadeau dans la mesure où nous en sommes informés. Nous considérons dès lors que le possesseur du billet accepte nos conditions de vente.

NOS OBLIGATIONS

1. Billets

Nos billets incluent :

- la préparation et le gonflage du ballon pour le vol
- le vol dans un ballon à air chaud
- le traditionnel toast de l'aérostier après le vol
- le rangement du ballon et le retour au point de rendez-vous par véhicule

2. Nos tarifs

Tous nos prix (sauf mention particulière) sont valables sur une saison de vol et incluent la TVA ainsi que l'assurance responsabilité civile transport aérien.

3. Réservation

Sauf mention contraire, nos billets sont valables 12 mois à compter de leur date d'émission. Au cours de cette période vous devez effectuer votre réservation auprès du numéro de téléphone indiqué sur le billet. Vous avez été informé des conditions météorologiques requises par la pratique de la montgolfière (vent faible, absence de conditions orageuses ou pré-orageuses) et en acceptez les contraintes. Vous devez reconfirmer votre vol directement auprès de la base concernée 24 heures avant la date choisie.

4. Annulation ou report du fait de Montgolfières du Vexin

Le vol en montgolfière est totalement dépendant de la météorologie. Seul notre pilote est habilité à prendre la décision de décoller. Montgolfière du Vexin se réserve le droit d'annuler un vol pour cause de mauvaises conditions météorologiques n'importe quand jusqu'au moment du décollage, pour raisons de sécurité insuffisante ou s'il n'y a pas un minimum de passagers inscrits. Dans tous les cas Montgolfière du Vexin ne sera redevable d'aucun frais engagés par les clients en cas d'annulation et il vous appartient de fixer un nouveau rendez-vous.

5. Conditions d'embarquement

Nul n'a le droit de monter à bord d'une de nos montgolfières sans être muni d'un billet de vol valide (la facture s'y référant doit être acquittée au préalable par le passager, un tiers ou une agence partenaire). En tant que transporteur aérien de passagers, Montgolfière du Vexin est soumis aux conditions stipulées dans la Convention de Varsovie. Les pilotes de Montgolfière du Vexin sont les seuls maîtres à bord et, à ce titre, ils ont autorité sur toutes les personnes embarquées. Ils ont la faculté de refuser l'embarquement ou de débarquer toute personne parmi les passagers ou toute partie du chargement qui peut présenter un danger pour la sécurité, la salubrité ou le bon ordre de l'appareil. Les billets seront considérés consommés.

6. Conditions de vol

Le vol étant entièrement soumis à la météorologie, nous ne garantissons aucun circuit ou parcours. Les durées de vol indiquées sur nos documents et sites internet le sont à titre indicatif et ne sont pas contractuelles. Le pilote se réserve le droit de modifier la durée, le lieu de départ, l'heure de rendez-vous et tout ce qui concerne le vol. Les missions sont effectuées en vol VFR (vol à vue, tel que le définit la réglementation de la Direction Générale de l'Aviation Civile).

7. Litiges

Tout litige, contestation, défaut de règlement ou difficulté de toute nature relative à nos prestations seront soumis à la compétence du tribunal de Pontoise, à la seule exception des cas soumis aux règles de la compétence d'ordre public.

8. Assurance

Les frais d'assurance couvrant chaque passager en vertu de la responsabilité civile liée aux aéronefs utilisés sont inclus. Les risques sont pris en charge pour des montants comparables à ceux exigés par la Convention de Varsovie, en termes de transport aérien de passagers. Les objets emmenés par les passagers ne sont pas pris en compte par nos assureurs de même que tous dommages occasionnés à vos vêtements ou en cas de suicide ou de blessures volontaires. Il est de votre responsabilité de prendre une assurance supplémentaire si vous le jugez nécessaire.

VOS OBLIGATIONS

1. Votre billet

Il est valable un an à partir de la date d'émission indiquée sur le billet. Vous pouvez faire autant de tentative que possible pendant la période de validité du billet.

2. Paiement

a) pour la clientèle individuelle : la totalité du paiement doit être faite au moment de l'achat du billet.

b) la validation de la commande par email entraîne l'acceptation des conditions générales de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions. Cette signature électronique a valeur entre les parties au même titre qu'une signature manuscrite sur tout le territoire français. L'ensemble des données fournies et la validation enregistrée vaudront preuve de la transaction. Il appartient au client de s'assurer que ses coordonnées ainsi que celles de ses éventuels bénéficiaires, sont exactes et qu'elles permettent de recevoir les différentes informations de commande et de livraison. La commande est à exécuter dès que possible et au plus tard sous 72 heures ouvrées après la réception effective du paiement (sauf demande contraire de la part du client). Le client est averti par courrier électronique le plus rapidement possible. Une longue période peut intervenir entre la prise de commande et le jour du vol en fonction des conditions météorologiques.

d) le client est informé que conformément à l'article L132-2 du Code Monétaire et Financier, l'ordre ou l'engagement de payer donné au moyen d'un chèque est irrévocable. Il ne peut être fait opposition au paiement qu'en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse du chéquier ou des données liées à son utilisation, de redressement ou de liquidation judiciaire du bénéficiaire.

3. Réservations

Chaque place dans notre nacelle doit être réservée préalablement au numéro indiqué sur le billet.

4. Confirmation des conditions météorologiques & rendez-vous

Entre 24 et 6 heures avant le décollage le passager doit téléphoner au numéro indiqué sur le billet et ce pour confirmer que les conditions météorologiques sont favorables, l'heure et lieu de rendez-vous.

5. Annulation ou report du fait du passager :

5.1 / REPORT

En cas de report de date de votre part, nous vous demandons de nous prévenir au minimum 8 jours à l'avance.

5.2 / REPORT TARDIF OU NON PRESENTATION

Dans le cas de report tardif (moins de 8 jours avant la prestation) ou de non présentation sur le lieu de rendez-vous à l'heure fixée, le billet sera considéré comme consommé.

6. Conditions Médicales

Nous ne sommes pas qualifiés pour juger de votre bonne condition physique pour un vol. Il appartient au passager de prendre conseil auprès de qui de droit. Vous ne pouvez pas voler si vous souffrez d'un problème médical sérieux ou si vous venez de subir une opération chirurgicale sans un certificat médical certifiant votre bonne santé. Nous sommes désolés de ne pas pouvoir embarquer les femmes enceintes ou toute personne sous influence de drogues ou d'alcool. NB. Les nacelles ne sont pas équipées de siège.

7. Enfants

Nous n'acceptons pas de faire voler les enfants de moins de 6 ans et mesurant moins de 1m20. Tout enfant de moins de 12 ans doit être accompagné d'un adulte. Il est de votre responsabilité de nous communiquer l'âge exact de l'enfant.

8. Habillement

Vous devez porter des vêtements adaptés à l'activité. Nous conseillons des vêtements de randonnée et des chaussures plates de marche, pratiques, tenant et protégeant bien les pieds.

9. Absence de droit de rétractation (Loi Hamon) pour la vente de billets de vol en Montgolfière :

La Société exerçant une activité de transport de passagers, l'acheteur ne disposera pas de droit de rétractation, conformément aux dispositions du 9° du I de l'article L.121-16-1 du code de la consommation (Loi Hamon). Le contrat sera dès lors considéré comme définitif au moment de la confirmation de la commande par l'envoi d'un courrier électronique ou courrier poste de la Société à l'acheteur. Le billet ne sera alors ni remboursable, ni échangeable.

Annexe – Formulaire de rétractation, uniquement pour les bons cadeaux

10. Disposition de la loi informatique et libertés sur les données à caractère personnel

Conformément aux dispositions de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), l'utilisateur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de toute ou partie des données personnelles le concernant. L'utilisateur bénéficie également d'un droit d'opposition, d'un droit à la limitation et à la portabilité des données personnelles.

L'utilisateur pourra exercer ses droits sur simple demande accompagné d'une copie d'un justificatif d'identité en cours de validité :

Par courrier :

Montgolfières du Vexin 15, rue de la coursoupe 95510 Chérence

Par mail : contact@vexinmontgolfiere.fr

L'utilisateur bénéficie également du droit de formuler une réclamation auprès des autorités, et en particulier auprès de la CNIL.

Adresse : CNIL – 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07

Site internet : <https://www.cnil.fr/>

Des informations supplémentaires sur la façon dont les données personnelles de l'utilisateur sont traitées, sont accessibles dans l'onglet Politique de confidentialité.

Selon l'article L.223-2 du code de la consommation, il est rappelé que l'utilisateur du Site peut user de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique bloctel : <https://www.bloctel.gouv.fr/>.

11. Le client déclare avoir eu la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.

Le transporteur se réserve le droit de refuser le transport à toute personne qui aurait acquis un billet de passage en violation des lois applicables ou des tarifs, règles et règlements du transporteur.

AVIS AUX PASSAGERS CONCERNANT LA LIMITATION DE RESPONSABILITE.

Les passagers s'embarquant pour un voyage sont avisés que les dispositions du traité connu sous le nom de Convention de Varsovie peuvent être applicables à l'ensemble de leur voyage. La responsabilité du transporteur vis-à-vis des passagers en cas de décès ou de dommages corporels est limitée dans tous les cas à une somme équivalant à 100 000DTS avec un maximum de 114 400 Euros par passager. Une protection complémentaire peut être obtenue en contractant une assurance auprès d'une Compagnie d'Assurance. Une telle assurance n'est sujette à aucune limitation de la responsabilité du transporteur aux termes de la Convention de Varsovie.

Pour tous renseignements complémentaires veuillez consulter votre transporteur ou votre Compagnie d'Assurance. **AVIS DE LIMITATION DE RESPONSABILITE EN MATIERE DE BAGAGES OU EFFETS PERSONNELS.** La responsabilité pour perte ou avarie de bagages ou effets personnels est limitée à moins qu'un montant plus élevé soit déclaré à l'avance et qu'un supplément soit réglé. La limite de responsabilité est de US \$ 20.00 par kilo. Le transporteur n'encourt aucune responsabilité pour les articles fragiles ou de valeur. De plus amples informations peuvent être obtenus auprès du transporteur.

REGLEMENT AMIABLE DES LITIGES - MEDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions des articles L 611-1 et R 612-1 et suivants du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges:

Lorsque le consommateur a adressé une réclamation écrite au professionnel et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois,

il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un an à compter de la réclamation initiale.

Le médiateur MCP MEDIATION peut être saisi directement en ligne à l'adresse suivante : [www. mcpmediation. org](http://www.mcpmediation.org) ou par courrier

MÉDIATION DE LA CONSOMMATION et PATRIMOINE - 12 Square Desnouettes - 75015 PARIS

LITIGES

Tout litige, contestation, défaut de règlement ou difficulté de toute nature relative à nos prestations seront soumis à la compétence du tribunal de Pontoise, à la seule exception des cas soumis aux règles de la compétence d'ordre public.

Cependant, le cas échéant, selon l'article R631-3 du code de la consommation : Le consommateur peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

Annexe – Formulaire de rétractation, uniquement pour les bons cadeaux (non-applicable pour nos billets de vol).

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter de l'achat des bons cadeaux :

A l' attention de Montgolfières du Vexin 15, rue de la coursoupe 95510 Chérence ;
email : contact@vexinmontgolfiere.fr

Je/nous (*)vous
notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant
sur la vente du bien (*) ci-dessous :

.....
.....

Commandé le (*) /reçu le (*) :

.....
.....

Nom du (des) consommateur(s) :

.....
.....
.....

Adresse du (des) consommateur(s) :

.....
.....
.....
.....

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du
présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.